

FERMETURE DE CERTAINS BÂTIMENTS MUNICIPAUX – COVID-19

Saint-Côme, le 13 mars 2020 – Suite aux directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19, la Municipalité de Saint-Côme a pris la décision d’annuler toutes les activités prévues dans ses locaux pour les deux prochaines semaines. Le Centre de Loisirs Marcel Thériault, la Bibliothèque municipale et le local communautaire situé au 1624, rue Principale sont ciblés par ces nouvelles mesures. La Municipalité fera une mise à jour à l’issue de ce délai.

Les services offerts à l’Hôtel de ville sont maintenus, toutefois, nous demandons aux citoyens de privilégier les appels téléphoniques et les courriels et limiter le plus possible les allers et venues.

Le Bureau d’Accueil Touristique sera fermé au public durant ce même délai. Les préposées seront toutefois disponibles pour répondre au téléphone et au courriel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Ces nouvelles mesures sont effectuées à titre préventif. Considérant la prévalence des clientèles à risque (enfants et personnes âgées) lors de certaines de ces activités, la Municipalité souhaite être proactive en luttant contre la propagation de ce virus.

Nous pouvons tous agir de façon responsable :

- Lavez-vous souvent les mains à l’eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez du désinfectant à base d’alcool.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche sans vous être d’abord lavé les mains.
- Désinfectez régulièrement les surfaces et les équipements de travail, tel bureaux, téléphones fixes et cellulaires, souris, ainsi qu’écrans et claviers d’ordinateurs et de portables, à la fin de votre journée de travail, afin de minimiser les risques de propagation.
- Observez les règles d’hygiène recommandées lorsque vous toussiez et éternuez. Pour des détails, consultez le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/tousser-ou-eterner-sans-contaminer/>

Rappelons que ces actions sont directement motivées par les orientations émises par le premier ministre du Québec.

-30-

Informations : Martin Bordeleau, maire
Municipalité de Saint-Côme
450 883-2726, poste 7361

Source : Isabelle Venne, adjointe administrative
Municipalité de Saint-Côme
450 883-2726, poste 7302